

## 50 ans après les indépendances, 10 ans après Bamako

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

Nous célébrons cette année un triple anniversaire : les 50 ans de l'indépendance de quatorze ex-colonies françaises, les 40 ans de l'Organisation internationale de la Francophonie et les 10 ans de la déclaration de Bamako. 1960, 1970, 2000 : trois années qui ont marqué fortement le destin de la Francophonie.

La première date, 1960, nous rappelle que les destins de l'Afrique et de la Francophonie sont irrémédiablement liés. C'est deux ans plus tard, en 1962, que Léopold Sédar Senghor publiera dans la revue « Esprit » l'article intitulé « le français, langue de culture », qui est considéré comme le texte fondateur de la Francophonie et dans lequel le chef de l'Etat sénégalais, grammairien et poète, prophétise : « *Au moment où se construit la Civilisation de l'Universel, il est question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du Régime colonial. De cet outil qu'est la langue française.* ».

En 2010, cette prophétie est devenue réalité. Vingt-cinq pays africains reconnaissent le français comme langue officielle. Des expressions ou des mots nouveaux, comme celui de Primature, ont été ciselés en Afrique ; et Abdou Diouf aime à raconter que Senghor a longtemps hésité entre Primature et Primatie, préférant au final le premier mot car trouvant le second trop ecclésiastique. De nombreux romanciers africains comme Mongo Beti ou Tierno Monenembo sont venus renouveler l'imaginaire de la littérature française et lui donner un nouveau souffle. Aujourd'hui, la place du français dans le monde est en grande partie due au fait que le français est une grande langue de l'Afrique, il y puise désormais une partie de ses racines, et son avenir est assuré par le dynamisme de la population africaine. L'Afrique est bel et bien inscrite dans le passé de la Francophonie, vivante dans son présent et porteuse de son avenir. Elle est aussi un facteur puissant d'attractivité pour la Francophonie. Par exemple, Boutros Boutros-Ghali a confié dans un entretien que s'il a demandé en 1983 l'adhésion de l'Egypte au sein de la Francophonie, alors même que l'Egypte n'était plus francophone, c'est parce que l'Egypte voulait avoir une politique africaine et qu'elle a mesuré combien son admission au sein de la Francophonie lui permettrait d'institutionnaliser ses liens avec les pays africains.

La deuxième date, 1970, voit la naissance de la première organisation intergouvernementale des Etats francophones, l'ancêtre de l'OIF, l'Agence de coopération culturelle et technique. La langue devient espace. Un espace qui

n'est pas clos, qui n'est pas fermé par des frontières, et qui laisse entrer d'autres langues, d'autres espaces et d'autres cultures. Je sais, et je vous dis clairement les choses, que certains reprochent à mon pays de ne pas en faire assez pour la Francophonie, d'avoir un engagement en mode mineur. J'entends cette critique mais je voudrais quand même rappeler ici qu'en 2010 la France a consacré plus de 925 millions d'euros pour la Francophonie, ce qui est très important, surtout en ces temps de restrictions budgétaires. Que la France a décidé d'ouvrir en 2010 à Paris une maison de la Francophonie. Que le Président de la République a choisi comme représentant personnel pour la Francophonie un homme politique de premier plan, l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Que la France a inscrit en juillet 2008 la Francophonie dans sa constitution. Sont-ce là des signes d'indifférence ou d'oubli ? Pour la France ouverte au monde et privilégiant un rôle de porte-parole de toutes les cultures du monde, la Francophonie est et demeure une priorité de la politique française et, à titre personnel, je ne manque aucune occasion de le rappeler.

La troisième date, 2000, c'est la déclaration de Bamako qui selon le Président Abdou Diouf est la déclaration de tous à l'adresse de tous. Elle engage juridiquement la Francophonie en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme. Cette déclaration tire notamment les conséquences du Sommet de Hanoï de 1997 au cours duquel la Francophonie s'est présentée comme une organisation attachée non seulement à la culture, à l'éducation, à la défense de la langue mais aussi et surtout à la politique et aux valeurs démocratiques. La déclaration de Bamako est un instrument normatif qui met en place des dispositifs d'observation et un mécanisme de réaction en cas de rupture de la démocratie ou de violation grave et massive des droits de l'Homme. Elle met l'accent sur l'environnement juridique et institutionnel pour rendre irréversible l'engagement en faveur de la démocratie. 10 années plus tard, le bilan est bien sûr comme tous les bilans, contrasté. Certains en prennent prétexte pour s'interroger sur la pertinence des régulations institutionnelles privilégiées par la déclaration de Bamako. Effectivement, des exemples existent qui ne font pas toujours rimer élections et démocratisation. Mais ce qui me semble important, au-delà des échecs, c'est que Bamako a favorisé l'ancrage et l'appropriation des grandes valeurs démocratiques par tous les pays francophones, et nos réunions en témoignent : nos références et nos aspirations sont communes, à défaut de nos réalités quotidiennes. Cet anniversaire de Bamako doit être pour nous l'occasion non seulement du bilan mais aussi du réveil et du second souffle. Il nous faut réduire le fossé entre les déclarations, les professions de foi et les pratiques. Il nous faut revenir sur la dichotomie entre les moyens affichés et ceux mis en œuvre.

Au cours du dernier sommet Afrique-France, le Président de la République française a défendu l'idée d'une plus grande part de l'Afrique dans la

gouvernance de l'ONU. C'est un thème qui lui est cher. Il s'est engagé pour un prochain sommet de la Francophonie en octobre prochain à Montreux moins rituel et plus politique. Ce sera je l'espère l'occasion de réaffirmer des valeurs communes et de les traduire en combats politiques, comme nous le faisons à travers nos résolutions. C'est en cela que nous serons fidèles à l'esprit des indépendances et de Bamako.